

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
CERTIFICATION INTERMÉDIAIRE
CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

FICHE D'ÉVALUATION À JOINDRE AUX PRODUCTIONS ET À CONSERVER DANS L'ÉTABLISSEMENT

UG1 FRANÇAIS ÉCRIT

Nom et prénom du candidat	Spécialité	Établissement	Session

Dates de passation¹:

Références du texte fictionnel support et titre de la séquence dans laquelle il s'insère :

Production écrite demandée (consigne globale) :

[illegible]

¹ Les 4 étapes se déroulent sur une période maximum de 3 semaines

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE EPREUVE PONCTUELLE

FICHE D'ÉVALUATION

UG1

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE ORAL

Nom et prénom du candidat	Spécialité	Établissement	Session

Date de passation :

☐ HISTOIRE

☐ GÉOGRAPHIE

Thème et sujet d'étude inscrits au programme :

Titre du dossier :

Pour chaque dossier présenté « un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique »

Pour analyser, à l'oral, la situation historique ou géographique, le candidat doit :

- **Lors de l'exposé du dossier tiré au sort :**
 - Présenter la question du dossier (problématique).
 - Justifier le choix des documents et en extraire les informations pertinentes par rapport à cette question.
 - Répondre à la question posée en s'appuyant sur les documents et en apportant des connaissances.
 - Identifier et expliciter les enjeux civiques d'une situation à partir d'un document.
- **Lors de l'entretien :**
 - Écouter les questions et y répondre de façon pertinente.
 - Justifier ses choix et ses affirmations.
- **Lors de l'ensemble de l'épreuve :**
 - Utiliser un vocabulaire historique ou géographique, une expression précise et juste.
 - Mobiliser des connaissances en histoire, géographie et EMC.
 - Argumenter et faire preuve d'esprit critique.

AVIS DE L'ÉVALUATEUR :

NOTE : /20

L'évaluation est globale

NOM ET SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR :

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CERTIFICATION INTERMÉDIAIRE CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION - FICHE RÉCAPITULATIVE -

UG1 FRANÇAIS / HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Nom et prénom du candidat	Spécialité	Établissement	Session

SYNTHÈSE des 2 évaluations en CCF

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique se déroule en première professionnelle ; elle est constituée d'une situation d'évaluation comprenant deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie-enseignement moral et civique.

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel qui constitue le point de départ de la situation d'évaluation, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige, à partir d'un texte fictionnel, une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les quatre séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de trois semaines au plus.

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers, l'un en histoire, l'autre en géographie (constitués individuellement ou par groupe) comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes ...).

Pour chaque dossier, ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique.

Dans les deux disciplines, les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année. Un de ces documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique.

L'épreuve orale, d'une durée de 20 minutes au maximum, porte sur les deux dossiers. Dans un premier temps, le candidat présente un des deux dossiers, déterminé par tirage au sort. Cette présentation est suivie d'un entretien au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond à des questions sur ce dossier. Des questions lui sont ensuite posées sur le second dossier.

Situation 1	Situation 2
FRANCAIS	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC
/ 20	/ 20
Note la plus haute de la classe : /20 Note moyenne de la classe : /20 Note la plus basse de la classe : /20	NOTE PROPOSEE AU JURY : /20 (somme des deux évaluations divisée par deux)